

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/06/2024  
Reçu en préfecture le 11/06/2024  
Publié le 20/06/2024  
ID : 974-249740101-20240611-2024\_036\_BC\_8-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 juin 2024**

Nombre de membres en exercice : **15** **L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN** à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en  
Nombre de présents : 12 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
Nombre de représentés : 2 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre d'absents : 1

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_036\_BC\_8**  
*Attribution d'une subvention à  
l'Association pour le Droit à  
l'Initiative Économique (l'ADIE) pour  
l'année 2024*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 14

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

Mme Huguette BELLO

**NOTA :**

Le Président certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
28 mai 2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
10/06/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024**

**AFFAIRE N°2024\_036\_BC\_8 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE (L'ADIE) POUR L'ANNÉE 2024**

**Le Président de séance expose :**

Le Territoire de l'Ouest (TO), dans le cadre de sa compétence politique de la ville, participe aux dispositifs contractuels en faveur de l'accès à l'emploi et de la création d'activités. Le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) contractualisé par un protocole signé entre l'Etat et le Territoire de l'Ouest pour la période de 2022 à 2027 contribue au soutien de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (l'ADIE) pour favoriser le développement de la création d'entreprise et d'emploi par des publics en insertion.

**Présentation de l'organisme et de ses missions**

Depuis 2014, l'ADIE Réunion a permis à plus de 3 500 personnes de bénéficier d'un service (2 038 entreprises créées ou développées) sur le Territoire de l'Ouest. Du fait de l'augmentation de l'activité de l'association, la subvention du Territoire de l'Ouest a augmenté de 8% en 2023 passant de 20 000 € à 25 000 €.

Basée à Savannah, la structure a des agences également à Saint-Denis, à Saint-Pierre et à Saint-André. Pour cette action sur le Territoire de l'Ouest, 5 salariés, un directeur territorial et 12 bénévoles sont mobilisés. L'intervention de la structure porte sur trois outils principaux :

- Le micro-crédit professionnel lié à la création ou au développement de petites entreprises ;
- Le micro-crédit personnel dans le cadre d'un retour à un emploi salarié ;
- La micro assurance mieux adaptée aux petits projets (micro-assurance professionnelle, micro assurance véhicule, assurance décennale) ;
- Un accompagnement individuel est assuré auprès des créateurs qui peuvent également bénéficier d'ateliers collectifs spécifiques ainsi que des recours à des experts (juridique, bancaire, gestion, commerce). Des services à distance mettent également à disposition des référentiels et une assistance en ligne ([www.adieconnect.fr](http://www.adieconnect.fr) ou [www.adie.org](http://www.adie.org)).

**Bilan 2023 sur le Territoire de l'Ouest**

Les indicateurs proposés par la structure pour évaluer leur action sont :

<b>Indicateurs</b>	<b>Données 2022</b>	<b>Données 2023</b>
Nombre de personnes financées par un microcrédit professionnel accompagné	327	417
Nombre de personnes financées par un prêt d'honneur	41	105
Nombre de personnes financées par un microcrédit mobilité	240	341
Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une prime	35	24

Nombre de contrat de micro-assurance souscrits (professionnels et véhicules)		
Nombre de personnes accompagnées avec au moins un service dans l'année	888	1305
Montant des microcrédits décaissés	4 023 338 €	5 893 705€

Sur le Territoire de l'Ouest, en 2023, l'ADIE a enregistré une croissance significative de **46%** de son activité, se traduisant par un décaissement de **5 893 705,00 €** en microcrédits, prêts d'honneur et primes.

Un total de **722** personnes, parmi lesquelles **383** entrepreneurs, ont ainsi pu créer ou développer leur propre activité sur le Territoire de l'Ouest.

L'association a également été présente sur le territoire au travers plusieurs manifestations dont « les semaines de l'ADIE pour créer sa boîte » : Forum à la salle Quai Gilbert, Stand Adie au marché de La Saline les Hauts, Stand ADIE au marché de St Gilles les Bains et info coll. au centre socioculturel Nelson Mandela de La Possession, et au Carré de Saint Leu, Participation au Village de l'Emploi à Le Port, L'Adie à Mafate, etc.) .

Le bilan 2023 détaillé est présenté en annexe.

### **Convention 2024**

La convention précise que la subvention est allouée à l'association au titre de l'exercice 2024 pour la mission d'accompagnement aux projets de création et de développement de micros activités sur la zone Ouest notamment au travers des objectifs suivants :

- Orienter et conseiller des porteurs de projet ;
- Accompagner des micros entreprises ;
- Mettre à disposition des outils de conseil et d'échange d'expérience auprès de ses bénéficiaires ;
- Monter des dossiers de prêts gérés par l'association ;
- Contribuer à la création d'activités ESS.

Pour 2024, l'association demande une subvention de 35 000€. Il est proposé une subvention de **25 000,00 €**, identique à 2023.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (l'ADIE) au titre de l'exercice 2024 ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président